

Image not found or type unknown



pac ou mariage avec un étranger

Par **Bettys**, le **30/11/2009** à **07:43**

Bonjour mon petit ami tunisien voudrait venir dans mon île mais quel visa doit-il avoir pour venir dans les dom (île de la Réunion) peut -on vivre en concubinage ? (c'est mon choix) ou doit-on se marier ? devra t- il prendre un billet aller retour ? (cela revient trop cher) dois-je travailler pour qu il vienne chez moi ? merci de vos réponse